Département de la Charente Maritime

Commune de **NIEULLE SUR SEUDRE**

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 9

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de L'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les surfaces portées au tableau ci-dessous définissent la surface d'arpentage de ce lot après bornage et la surface plancher unique, égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos des constructions, calculée à partir du nu intérieur des façades, conformément au Décret n° 2011-2054 du 29 Décembre 2011.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	1	ZA	311	470 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 91[illegible] - N° 4110A
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 10

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de l'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les travaux de viabilisation, plates-formes des voiries, réseaux et branchements dudit lotissement sont entièrement réalisés, à l'exception des travaux de finition, et permettent toutes possibilités de construction sur le lot désigné ci-dessous.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	1	ZA	311	470 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 9[illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de **NIEULLE SUR SEUDRE**

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 9

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de L'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les surfaces portées au tableau ci-dessous définissent la surface d'arpentage de ce lot après bornage et la surface plancher unique, égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos des constructions, calculée à partir du nu intérieur des façades, conformément au Décret n° 2011-2054 du 29 Décembre 2011.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	2	ZA	312	450 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 914 [illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 10

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de l'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les travaux de viabilisation, plates-formes des voiries, réseaux et branchements dudit lotissement sont entièrement réalisés, à l'exception des travaux de finition, et permettent toutes possibilités de construction sur le lot désigné ci-dessous.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	2	ZA	312	450 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 914 0[illegible] - APE 41[illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 9

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de L'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les surfaces portées au tableau ci-dessous définissent la surface d'arpentage de ce lot après bornage et la surface plancher unique, égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos des constructions, calculée à partir du nu intérieur des façades, conformément au Décret n° 2011-2054 du 29 Décembre 2011.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	3	ZA	313	450 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 81 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 914 [illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 10

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de l'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les travaux de viabilisation, plates-formes des voiries, réseaux et branchements dudit lotissement sont entièrement réalisés, à l'exception des travaux de finition, et permettent toutes possibilités de construction sur le lot désigné ci-dessous.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	3	ZA	313	450 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 914 [illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 9

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de L'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les surfaces portées au tableau ci-dessous définissent la surface d'arpentage de ce lot après bornage et la surface plancher unique, égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos des constructions, calculée à partir du nu intérieur des façades, conformément au Décret n° 2011-2054 du 29 Décembre 2011.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	4	ZA	314	450 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 914 [illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de **NIEULLE SUR SEUDRE**

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 10

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de l'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les travaux de viabilisation, plates-formes des voiries, réseaux et branchements dudit lotissement sont entièrement réalisés, à l'exception des travaux de finition, et permettent toutes possibilités de construction sur le lot désigné ci-dessous.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	4	ZA	314	450 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 914 0[illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 9

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de L'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les surfaces portées au tableau ci-dessous définissent la surface d'arpentage de ce lot après bornage et la surface plancher unique, égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos des constructions, calculée à partir du nu intérieur des façades, conformément au Décret n° 2011-2054 du 29 Décembre 2011.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	5	ZA	316	378 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 91[illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de **NIEULLE SUR SEUDRE**

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 10

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de l'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les travaux de viabilisation, plates-formes des voiries, réseaux et branchements dudit lotissement sont entièrement réalisés, à l'exception des travaux de finition, et permettent toutes possibilités de construction sur le lot désigné ci-dessous.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	5	ZA	316	378 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 914 0[illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 9

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de L'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les surfaces portées au tableau ci-dessous définissent la surface d'arpentage de ce lot après bornage et la surface plancher unique, égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos des constructions, calculée à partir du nu intérieur des façades, conformément au Décret n° 2011-2054 du 29 Décembre 2011.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	6	ZA	317	380 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 91[illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 10

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de l'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les travaux de viabilisation, plates-formes des voiries, réseaux et branchements dudit lotissement sont entièrement réalisés, à l'exception des travaux de finition, et permettent toutes possibilités de construction sur le lot désigné ci-dessous.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	6	ZA	317	380 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 914 [illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de **NIEULLE SUR SEUDRE**

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 9

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de L'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les surfaces portées au tableau ci-dessous définissent la surface d'arpentage de ce lot après bornage et la surface plancher unique, égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos des constructions, calculée à partir du nu intérieur des façades, conformément au Décret n° 2011-2054 du 29 Décembre 2011.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	7	ZA	318	362 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 914 [illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 10

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de l'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les travaux de viabilisation, plates-formes des voiries, réseaux et branchements dudit lotissement sont entièrement réalisés, à l'exception des travaux de finition, et permettent toutes possibilités de construction sur le lot désigné ci-dessous.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	7	ZA	318	362 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 9[illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 9

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de L'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les surfaces portées au tableau ci-dessous définissent la surface d'arpentage de ce lot après bornage et la surface plancher unique, égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos des constructions, calculée à partir du nu intérieur des façades, conformément au Décret n° 2011-2054 du 29 Décembre 2011.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	8	ZA	319	364 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 914 039 [illegible] - APE 4110A
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 10

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de l'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les travaux de viabilisation, plates-formes des voiries, réseaux et branchements dudit lotissement sont entièrement réalisés, à l'exception des travaux de finition, et permettent toutes possibilités de construction sur le lot désigné ci-dessous.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	8	ZA	319	364 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 914 038 [illegible] - APE 4120A
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de **NIEULLE SUR SEUDRE**

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 9

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de L'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les surfaces portées au tableau ci-dessous définissent la surface d'arpentage de ce lot après bornage et la surface plancher unique, égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos des constructions, calculée à partir du nu intérieur des façades, conformément au Décret n° 2011-2054 du 29 Décembre 2011.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	9	ZA	320	455 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 91[illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de **NIEULLE SUR SEUDRE**

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 10

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de l'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les travaux de viabilisation, plates-formes des voiries, réseaux et branchements dudit lotissement sont entièrement réalisés, à l'exception des travaux de finition, et permettent toutes possibilités de construction sur le lot désigné ci-dessous.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	9	ZA	320	455 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 914 038 [illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de **NIEULLE SUR SEUDRE**

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 9

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de L'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les surfaces portées au tableau ci-dessous définissent la surface d'arpentage de ce lot après bornage et la surface plancher unique, égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos des constructions, calculée à partir du nu intérieur des façades, conformément au Décret n° 2011-2054 du 29 Décembre 2011.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	10	ZA	321	371 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 91[illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 10

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de l'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les travaux de viabilisation, plates-formes des voiries, réseaux et branchements dudit lotissement sont entièrement réalisés, à l'exception des travaux de finition, et permettent toutes possibilités de construction sur le lot désigné ci-dessous.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	10	ZA	321	371 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET [illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de **NIEULLE SUR SEUDRE**

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 9

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de L'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les surfaces portées au tableau ci-dessous définissent la surface d'arpentage de ce lot après bornage et la surface plancher unique, égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos des constructions, calculée à partir du nu intérieur des façades, conformément au Décret n° 2011-2054 du 29 Décembre 2011.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	11	ZA	322	371 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 81 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET [illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 10

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de l'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les travaux de viabilisation, plates-formes des voiries, réseaux et branchements dudit lotissement sont entièrement réalisés, à l'exception des travaux de finition, et permettent toutes possibilités de construction sur le lot désigné ci-dessous.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	11	ZA	322	371 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET [illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 9

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de L'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les surfaces portées au tableau ci-dessous définissent la surface d'arpentage de ce lot après bornage et la surface plancher unique, égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos des constructions, calculée à partir du nu intérieur des façades, conformément au Décret n° 2011-2054 du 29 Décembre 2011.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	12	ZA	323	538 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 914 [illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de **NIEULLE SUR SEUDRE**

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 10

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de l'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les travaux de viabilisation, plates-formes des voiries, réseaux et branchements dudit lotissement sont entièrement réalisés, à l'exception des travaux de finition, et permettent toutes possibilités de construction sur le lot désigné ci-dessous.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	12	ZA	323	538 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET [illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 9

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de L'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les surfaces portées au tableau ci-dessous définissent la surface d'arpentage de ce lot après bornage et la surface plancher unique, égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos des constructions, calculée à partir du nu intérieur des façades, conformément au Décret n° 2011-2054 du 29 Décembre 2011.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	13	ZA	324	538 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10.000 €
SIRET 914[illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 10

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de l'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les travaux de viabilisation, plates-formes des voiries, réseaux et branchements dudit lotissement sont entièrement réalisés, à l'exception des travaux de finition, et permettent toutes possibilités de construction sur le lot désigné ci-dessous.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	13	ZA	324	538 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 91A[illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 9

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de L'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les surfaces portées au tableau ci-dessous définissent la surface d'arpentage de ce lot après bornage et la surface plancher unique, égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos des constructions, calculée à partir du nu intérieur des façades, conformément au Décret n° 2011-2054 du 29 Décembre 2011.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	14	ZA	325	538 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 91[illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 10

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de l'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les travaux de viabilisation, plates-formes des voiries, réseaux et branchements dudit lotissement sont entièrement réalisés, à l'exception des travaux de finition, et permettent toutes possibilités de construction sur le lot désigné ci-dessous.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	14	ZA	325	538 m²	200 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET [illegible] - APE [illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 9

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de L'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les surfaces portées au tableau ci-dessous définissent la surface d'arpentage de ce lot après bornage et la surface plancher unique, égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos des constructions, calculée à partir du nu intérieur des façades, conformément au Décret n° 2011-2054 du 29 Décembre 2011.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	15	ZA	326	300 m²	150 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 9[illegible] APE 4[illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de **NIEULLE SUR SEUDRE**

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 10

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de l'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les travaux de viabilisation, plates-formes des voiries, réseaux et branchements dudit lotissement sont entièrement réalisés, à l'exception des travaux de finition, et permettent toutes possibilités de construction sur le lot désigné ci-dessous.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	15	ZA	326	300 m²	150 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 91[illegible] APE 41.0[illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de **NIEULLE SUR SEUDRE**

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 9

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de L'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les surfaces portées au tableau ci-dessous définissent la surface d'arpentage de ce lot après bornage et la surface plancher unique, égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos des constructions, calculée à partir du nu intérieur des façades, conformément au Décret n° 2011-2054 du 29 Décembre 2011.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	16	ZA	327	300 m²	150 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 9[illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de **NIEULLE SUR SEUDRE**

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 10

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de l'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les travaux de viabilisation, plates-formes des voiries, réseaux et branchements dudit lotissement sont entièrement réalisés, à l'exception des travaux de finition, et permettent toutes possibilités de construction sur le lot désigné ci-dessous.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	16	ZA	327	300 m²	150 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 914 [illegible] APE 41.2C
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de **NIEULLE SUR SEUDRE**

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 9

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de L'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les surfaces portées au tableau ci-dessous définissent la surface d'arpentage de ce lot après bornage et la surface plancher unique, égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos des constructions, calculée à partir du nu intérieur des façades, conformément au Décret n° 2011-2054 du 29 Décembre 2011.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	17	ZA	328	300 m²	150 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 914 035 [illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 10

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de l'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les travaux de viabilisation, plates-formes des voiries, réseaux et branchements dudit lotissement sont entièrement réalisés, à l'exception des travaux de finition, et permettent toutes possibilités de construction sur le lot désigné ci-dessous.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	17	ZA	328	300 m²	150 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 914 [illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 9

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de L'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les surfaces portées au tableau ci-dessous définissent la surface d'arpentage de ce lot après bornage et la surface plancher unique, égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos des constructions, calculée à partir du nu intérieur des façades, conformément au Décret n° 2011-2054 du 29 Décembre 2011.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	18	ZA	329	300 m²	150 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 91[illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 10

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de l'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les travaux de viabilisation, plates-formes des voiries, réseaux et branchements dudit lotissement sont entièrement réalisés, à l'exception des travaux de finition, et permettent toutes possibilités de construction sur le lot désigné ci-dessous.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	18	ZA	329	300 m²	150 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 91[illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 9

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de L'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les surfaces portées au tableau ci-dessous définissent la surface d'arpentage de ce lot après bornage et la surface plancher unique, égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos des constructions, calculée à partir du nu intérieur des façades, conformément au Décret n° 2011-2054 du 29 Décembre 2011.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	A	ZA	315	756 m²	600 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 91[illegible]
www.manolys.fr

Département de la Charente Maritime

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

Lotissement à usage principal d'habitation
« TERRES DE L'OSTREA »

Attestation PCMI 10

La **Société MANOLYS** – 6 rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD – Maître d'ouvrage du lotissement à usage principal d'habitation « **Terres de l'Ostréa** » à **NIEULLE SUR SEUDRE**, autorisé par arrêté n° **PA017.265.24.M0002**, délivré le **14/02/2025.**

ATTESTE que les travaux de viabilisation, plates-formes des voiries, réseaux et branchements dudit lotissement sont entièrement réalisés, à l'exception des travaux de finition, et permettent toutes possibilités de construction sur le lot désigné ci-dessous.

	Numéro	Référence cadastrale		Superficie	Surface de plancher
		Section	n°		
En lotissement	A	ZA	315	756 m²	600 m²

A Lagord, le **01/07/2026**
Le lotisseur

MANOLYS
6 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél 07 45 07 61 23 - info@manolys.fr
SARL au capital de 10 000 €
SIRET 914 038 [illegible]
www.manolys.fr